

# APERÇU

## Deux objectifs complémentaires pour ne laisser personne sur la touche

Le 20 avril 2013, les Administrateurs de la Banque mondiale ont adopté deux objectifs ambitieux : mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde et promouvoir une prospérité partagée d'une manière durable dans tous les pays. Atteindre ces objectifs suppose de ramener le taux de pauvreté mondiale de 10,7 % en 2013 à 3 % d'ici 2030 et de stimuler la croissance des revenus ou des dépenses de consommation des 40 % les plus pauvres de la population dans chaque pays. Ces deux objectifs s'inscrivent dans un programme de développement international d'une portée plus large et sont intimement liés aux objectifs de développement durable 1 et 10, respectivement, des Nations Unies, qui ont été adoptés par la communauté internationale.

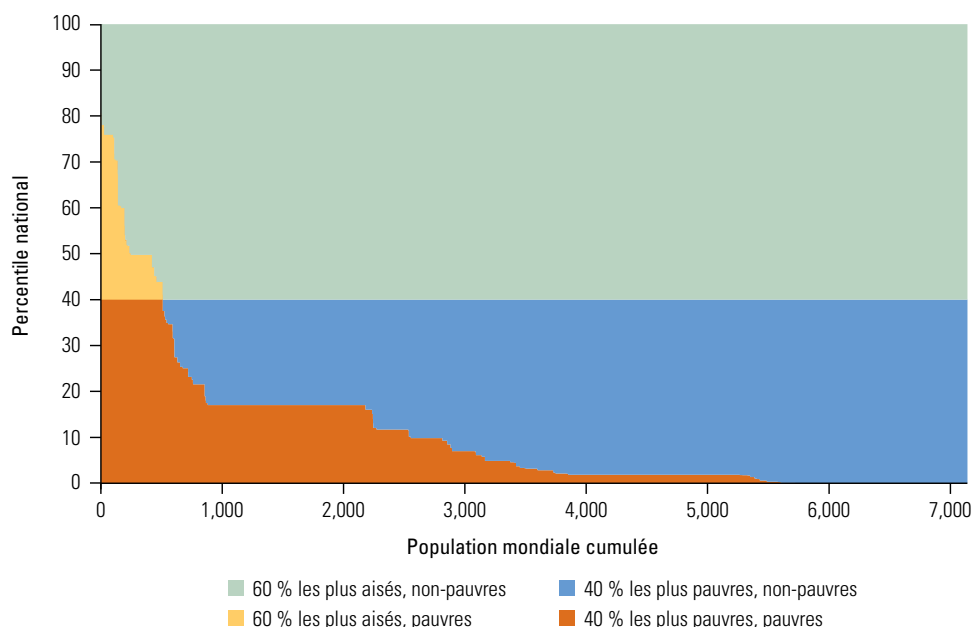
Chacun d'eux a une valeur intrinsèque propre, mais les deux sont très complémentaires. Prenons l'exemple d'un pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne qui affiche un taux de pauvreté élevé et d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'Europe ou d'Amérique latine qui présente de faibles niveaux d'extrême pauvreté mais des inégalités qui se creusent. Il est particulièrement important pour le premier pays de mettre fin à l'extrême pauvreté alors que pour le deuxième, ce qui compte surtout c'est de répartir plus largement la prospérité. La complémentarité des deux objectifs tient également à la composition de la population pauvre et des 40 % les plus pauvres du monde. À l'échelle planétaire, si 9 sur 10 personnes vivant dans l'extrême pauvreté comptaient parmi les 40 % les plus pauvres de leur pays en 2013, alors un quart seulement des 40 % les plus pauvres faisaient partie des personnes

vivant dans l'extrême pauvreté (les deux cas sont représentés par la zone orange dans la figure O.1).

Cette complémentarité implique trois choses importantes. Tout d'abord, en choisissant ces deux objectifs, la Banque mondiale met carrément l'accent sur l'amélioration du bien-être des plus démunis à travers le monde, en s'assurant effectivement que tout individu fait partie d'un processus de croissance dynamique et inclusif, quels que soient les circonstances, le contexte du pays ou le moment. Deuxièmement, il est nécessaire de suivre séparément la réalisation de ces deux objectifs afin de comprendre précisément les progrès accomplis sur le plan de l'amélioration des conditions de vie des plus nécessiteux. Troisièmement, les mesures qui réduisent l'extrême pauvreté peuvent être efficaces ou pas pour promouvoir une prospérité partagée si les deux catégories — à savoir les pauvres et les 40 % les plus pauvres — sont composées de populations distinctes.

Pour comprendre plus clairement les progrès vers la réalisation de ces objectifs, la Banque mondiale lance la série de rapports annuels intitulée *Poverty and Shared Prosperity* (Pauvreté et prospérité partagée), dont la présente publication est l'édition inaugurale. Cette série présentera à un public mondial, composé de professionnels du développement, de décideurs, de chercheurs, d'avocats et de citoyens en général, les estimations les plus récentes et les plus précises concernant la pauvreté et le partage de la prospérité dans le monde. Établi chaque année, ce rapport actualisera les renseignements ayant trait au nombre et

**FIGURE 0.1 Répartition des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, des non-pauvres, des 40 % les plus pauvres et des 60 % les plus aisés, 2013**



Source : Inspiré de Beegle et al. 2014 et actualisé avec les données de 2013.

Note : Ce chiffre a été établi à partir des barres verticales représentant les pays classés par ordre décroissant de l'indice numérique d'extrême pauvreté (de gauche à droite). La largeur de chaque barre reflète la taille de la population nationale. Cette figure illustre donc la situation de la population mondiale totale.

à la proportion de pauvres dans le monde, aux régions qui s'en sortent le mieux ou le moins bien dans la réalisation des objectifs et à l'amélioration du suivi et de l'évaluation de la pauvreté. Il traitera en outre un thème central. Celui de l'édition de cette année est les inégalités.

### La lutte contre les inégalités est importante pour réaliser les objectifs, mais aussi pour d'autres raisons

Malgré des décennies de progrès considérables dans la promotion de la prospérité et la réduction de la pauvreté, le monde continue de pâtir d'importantes inégalités. Par exemple, dans les pays en développement, les enfants les plus pauvres ont quatre fois moins de chances que les enfants les plus riches de faire des études primaires. Près de deux tiers des quelque 780 millions d'adultes analphabètes qu'on compte dans le monde sont des femmes. Les pauvres sont plus exposés à des risques de malnutrition et de mortalité pendant leur enfance et ont moins de chances de recevoir des soins de santé<sup>1</sup>.

Ces inégalités sont associées à un coût financier élevé, nuisent à la croissance économique et sont à l'origine de barrières et de fardeaux sociaux et politiques. Mais donner à tous les mêmes chances c'est aussi une question d'équité et de justice qui, en soi, trouve un écho dans les sociétés. Ces considérations de fond soulignent l'importance de porter l'attention sur le problème des inégalités.

Mais il y a aussi d'autres raisons. Le maintien des progrès rapides accomplis ces 25 dernières années dans la réduction de la pauvreté et la promotion d'une prospérité partagée est compromis par la lutte à laquelle se livrent les économies pour se remettre de la crise financière mondiale qui a éclaté en 2008 et du ralentissement de la croissance mondiale qui s'en est suivie. L'objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030 — qui pourrait devenir plus difficile à mesure qu'on s'en rapprochera — pourrait ne pas être atteint si la croissance économique n'est pas accélérée ou si les inégalités ne sont pas réduites au sein des pays, en particulier ceux à forte concentration de pauvres. D'une manière générale, il est possible de réduire la pauvreté en réalisant de meilleurs taux de croissance moyens ou en diminuant les inégalités ou encore

en conjuguant ces deux approches<sup>2</sup>. Pour atteindre les mêmes niveaux de réduction de la pauvreté en période de ralentissement de la croissance, il faut donc une répartition plus équitable des revenus. Par conséquent, pour atteindre les objectifs, il faudrait accompagner les efforts visant à promouvoir la croissance par des politiques et des interventions favorisant plus d'équité.

Un certain niveau d'inégalité est souhaitable pour maintenir une structure d'incitation appropriée dans l'économie ou tout simplement parce que les inégalités témoignent aussi des écarts dans les niveaux de compétence et d'effort entre les individus. Cela dit, les fortes inégalités observées dans le monde aujourd'hui laissent suffisamment de marge pour s'y attaquer. Non seulement il est possible d'y parvenir sans compromettre la croissance, mais en plus, cela peut être bénéfique pour la réduction de la pauvreté et la promotion d'une prospérité partagée si on s'y prend intelligemment. Il est bien possible de faire l'économie d'un arbitrage entre l'efficacité et l'équité. Les éléments qui prouvent que les interventions visant à favoriser l'équité peuvent également doper la croissance économique et promouvoir une prospérité durable sont de nature très diverse. Dans la mesure où ces interventions rompent le cycle de la reproduction intergénérationnelle des inégalités de chances, elles s'attaquent aux racines et aux moteurs des inégalités tout en formant le socle sur lequel repose la promotion d'une prospérité partagée et d'une croissance durable. La réduction des inégalités de chances entre les individus, les économies et les régions peut aussi favoriser la stabilité politique et sociale, ainsi que la cohésion au sein des sociétés. Les sociétés où la cohésion est plus forte sont moins exposées aux menaces découlant de l'extrémisme, des troubles politiques et de la fragilité institutionnelle.

### **La question clé à laquelle le rapport essaie d'apporter une réponse est la suivante : qu'est-ce qui peut être fait pour s'attaquer aux inégalités ?**

Ce rapport traite de la question des inégalités en exposant les tendances dans ce domaine, en recensant les expériences récentes de certains pays qui sont parvenus

à réduire les inégalités et à promouvoir une prospérité partagée, en analysant les principaux enseignements tirés de ces expériences, et en faisant la synthèse des données concrètes témoignant de politiques publiques qui atténuent les inégalités en faisant reculer la pauvreté et en promouvant une prospérité partagée.

Les inégalités recouvrent de nombreuses dimensions, et la question « inégalité de quoi ? » est essentielle. Ce rapport se focalise sur les inégalités de revenu et de dépenses de consommation, mais il analyse aussi les privations chez les personnes vivant dans l'extrême pauvreté et le bien-être des 40 % les plus pauvres. Il ne traite cependant pas de tous les types d'inégalité, à l'instar de celles liées à la possession de biens. Ce qui ne signifie pas que ces formes d'inégalité ne méritent pas d'attention. Selon Oxfam, en 2015, 62 personnes possédaient une richesse équivalente à celle de la moitié de la population mondiale la moins nantie. Cette statistique est encore plus extrême sur le continent africain<sup>3</sup>. Le rapport se penche toutefois sur les inégalités de revenu, vues sous l'angle des résultats obtenus dans des domaines tels que les soins de santé et l'éducation, et sur les inégalités de chances. Les inégalités de revenu et les inégalités de chances sont intimement liées. Ce rapport entend briser les mythes autour des inégalités de revenu. Pour s'attaquer aux inégalités avec plus de réussite, il est essentiel de réfléchir aux solutions qui ont montré leur efficacité face à ce problème profond.

Le rapport apporte quatre grandes contributions à cette réflexion. Premièrement, il présente les chiffres les plus récents sur la pauvreté, la répartition de la prospérité et les inégalités. Deuxièmement, il souligne l'importance de la réduction des inégalités dans l'effort visant à mettre fin à la pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée d'ici 2030, en particulier dans un contexte de ralentissement de la croissance. Troisièmement, il met en lumière la diversité des initiatives prises au sein des pays en vue de réduire les inégalités et fait la synthèse des expériences de plusieurs pays et des politiques mises en œuvre pour faire face aux causes profondes des inégalités sans compromettre la croissance économique. Au passage, le rapport brise certains mythes et permet de mieux comprendre les méthodes efficaces pour réduire les inégalités. Enfin, il préconise aussi d'élargir et d'améliorer la collecte de données — disponibilité,

**TABLEAU O.1 Estimations de la pauvreté mondiale et régionale, 2013**

Région	Indice numérique (%)	Écart de pauvreté (%)	Carré de l'écart de pauvreté (%)	Pauvres (millions)
Asie de l'Est et Pacifique	3,5	0,7	0,2	71,0
Europe de l'Est et Asie centrale	2,3	0,6	0,3	10,8
Amérique latine et Caraïbes	5,4	2,6	1,8	33,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord <sup>a</sup>	—	—	—	—
Asie du Sud	15,1	2,8	0,8	256,2
Afrique subsaharienne	41,0	15,9	8,4	388,7
Total, six régions	12,6	3,8	1,8	766,6
Monde	10,7	3,2	1,5	766,6

Source : Dernières estimations basées sur des données de 2013 utilisant PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.

Note : La pauvreté est mesurée en utilisant le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011. Le total des six régions inclut toutes les régions en développement. « Monde » inclut toutes les régions en développement, ainsi que les pays industrialisés. Les définitions des régions géographiques sont celles de PovcalNet. — = pas disponible.

a. Les estimations sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont été omises en raison de problèmes de couverture et de qualité des données. La couverture démographique des enquêtes auprès des ménages disponibles est trop étreinte ; la proportion de la population totale régionale représentée par les enquêtes disponibles est inférieure à 40 %. Il y a aussi des problèmes d'application du dollar en PPA de 2011 à la région. Ces questions tournent autour de la qualité des données dans plusieurs pays connaissant l'instabilité politique, des interruptions des séries de données sur l'indice des prix à la consommation (IPC) et des problèmes de mesure ou de comparabilité dans des enquêtes spécifiques auprès des ménages. Ces réserves indiquent que d'autres analyses méthodologiques et la disponibilité de nouvelles données d'enquêtes auprès des ménages sont nécessaires avant que des estimations fiables et suffisamment précises ne puissent être produites.

comparabilité et qualité — et de disposer d'éléments concrets rigoureux qui témoignent des effets des inégalités. Cette démarche est essentielle à un suivi de haute qualité de la pauvreté et du partage de la prospérité et aux décisions des pouvoirs publics qu'elle est censée éclairer.

### L'extrême pauvreté recule partout dans le monde, mais elle reste largement répandue en Afrique

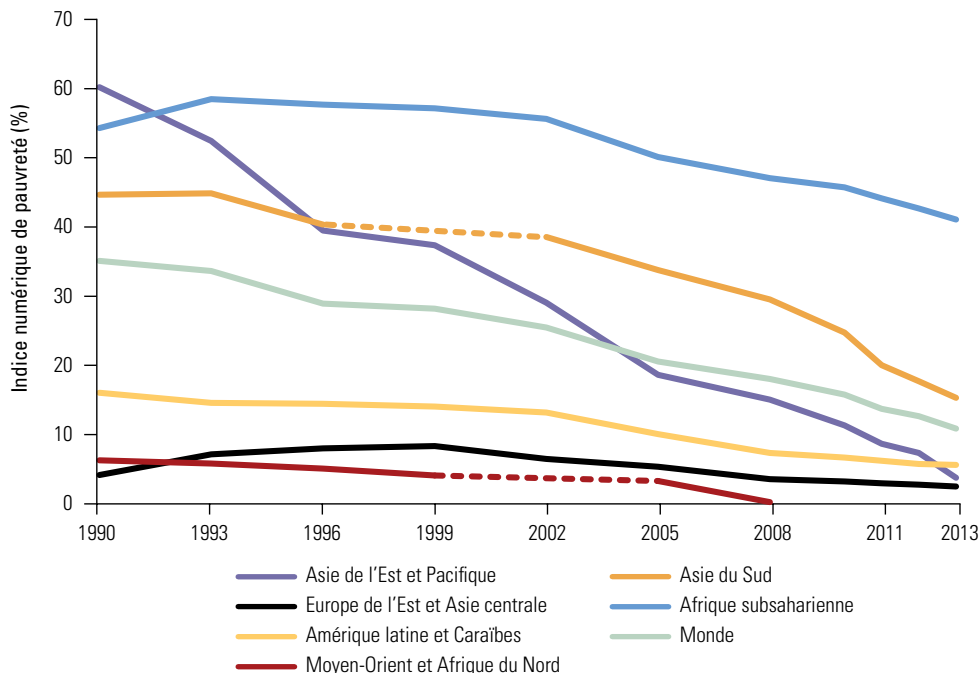
En 2013, année à laquelle remontent les dernières données exhaustives sur la pauvreté dans le monde, quelque 767 millions de personnes vivaient en dessous du seuil international de pauvreté fixé à 1,90 dollar par personne et par jour pour vivre (tableau O.1). Sur la base de ce critère, près de 11 personnes sur 100 dans le monde, soit 10,7 % de la population mondiale, étaient pauvres, soit environ 1,7 point de pourcentage de moins par rapport au taux mondial de 2012. Certes, cela représentait un recul non négligeable, mais le taux de pauvreté reste trop élevé au regard du faible niveau de vie qu'indique le seuil de 1,90 dollar par jour.

Cette baisse substantielle s'expliquait principalement par la diminution du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans deux régions, à savoir l'Asie de l'Est et le Pacifique (71 millions de pauvres en moins) et l'Asie du Sud (37 millions de pauvres en

moins), où l'indice numérique d'extrême pauvreté s'est contracté de 3,6 et 2,4 points de pourcentage, respectivement. La baisse dans la première région s'explique en grande partie par la diminution des chiffres estimatifs en Chine et en Indonésie, alors que celle en Asie du Sud est due à la croissance de l'Inde. Le nombre de pauvres en Afrique subsaharienne a baissé de 4 millions seulement entre 2012 et 2013, soit un recul de 1,6 point de pourcentage malgré lequel l'indice numérique de pauvreté reste élevé, s'établissant à 41 %. Dans la région Europe de l'Est et Asie centrale, l'indice numérique de pauvreté s'est contracté d'un quart de point de pourcentage pour se situer à 2,3 %, tandis que dans la région Amérique latine et Caraïbes, il a perdu 0,2 point de pourcentage pour s'élever à 5,4 % (figure O.2).

L'indice numérique de pauvreté et le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont diminué de façon constante dans le monde entier depuis 1990 (figure O.3). En 2013, la planète comptait presque 1,1 milliard de pauvres en moins qu'en 1990, une période pendant laquelle la population mondiale a augmenté de près de 1,9 milliard de personnes. Dans l'ensemble, l'indice numérique d'extrême pauvreté dans le monde a diminué régulièrement sur cette période. Malgré une croissance démographique plus rapide dans les zones les plus pauvres, la forte tendance à la réduction de la pauvreté a atteint son point culminant

**FIGURE 0.2 Tendances mondiales et régionales, indice numérique de pauvreté, 1990–2013**



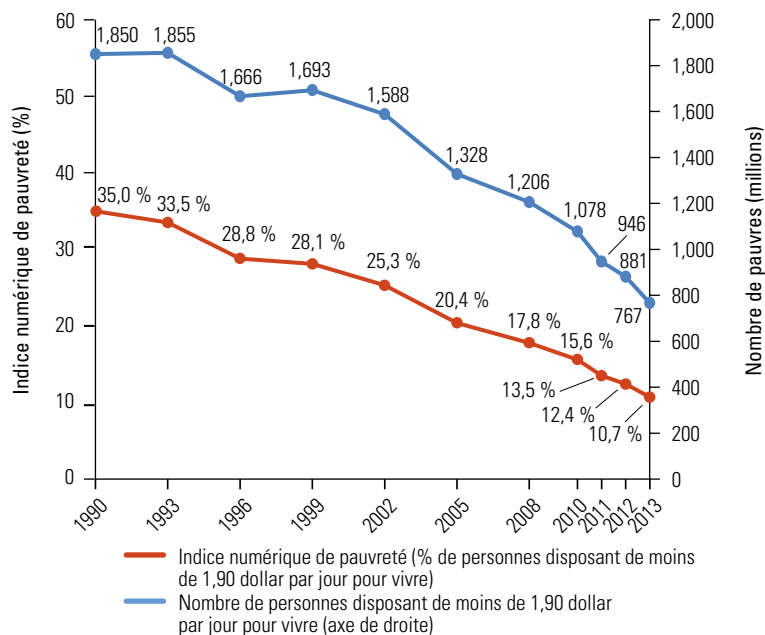
Source : Dernières estimations basées sur des données de 2013 utilisant PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.  
 Note : La pauvreté est mesurée en utilisant le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour PPA de 2011. Les interruptions dans les lignes des tendances représentent le manque de données de qualité.

avec les 114 millions de personnes qui se sont extirpées de l'extrême pauvreté durant la seule année 2013 (en nombre net).

### La carte géographique de l'extrême pauvreté dans le monde est en train de changer à mesure que la pauvreté recule

Le profil régional de la pauvreté change avec la diminution de l'extrême pauvreté. Il s'agit là d'une conséquence directe de l'inégalité des progrès, principalement au détriment de l'Afrique subsaharienne, qui affiche l'indice numérique de pauvreté le plus élevé au monde (41 %) et abrite le plus grand nombre de pauvres (389 millions), soit plus que toutes les autres régions réunies. C'est un changement notable par rapport à 1990 où la moitié des pauvres vivaient en Asie de l'Est et dans le Pacifique, qui, aujourd'hui, n'abritent que 9,3 % des pauvres du monde. L'Asie du Sud concentre le tiers des pauvres de la planète, tandis que les régions Amérique latine et Caraïbes et

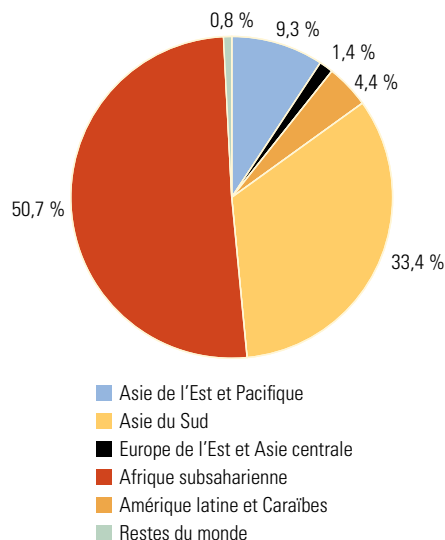
**FIGURE 0.3 Évolution de l'indice numérique de pauvreté et du nombre de pauvres dans le monde, 1990–2013**



Source : Dernières estimations basées sur des données de 2013 utilisant PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.  
 Note : La pauvreté est mesurée en utilisant le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour PPA de 2011.

**FIGURE 0.4 Où vivent les pauvres à travers le monde ? Les pauvres dans le monde, par région, 2013**

Proportion des pauvres du monde entier par région (%)



Source : Dernières estimations basées sur des données de 2013 utilisant PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.

Europe de l'Est et Asie centrale abritent les pauvres restants du monde, soit 4,4 % et 1,4 % respectivement (figure 0.4)<sup>4</sup>.

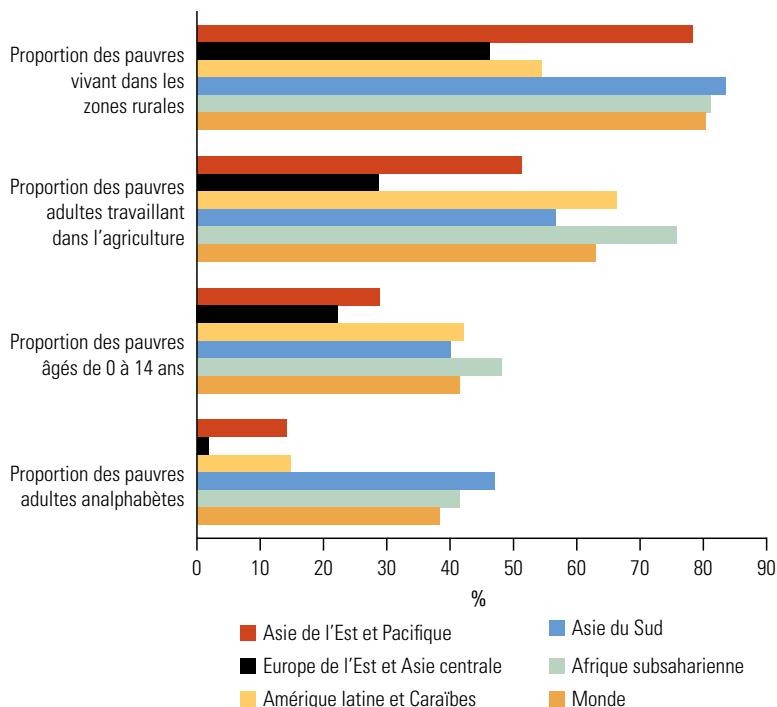
## Qui sont les pauvres ?

Pour mieux comprendre les circonstances et les contextes qui entourent la pauvreté, il est indispensable d'examiner les caractéristiques des pauvres. Une grande base de données des enquêtes menées auprès des ménages dans 89 pays en développement permet de mieux comprendre cette question, car les données qui y figurent permettent de dresser facilement un profil démographique des pauvres vivant en dessous du seuil de 1,90 dollar par jour<sup>5</sup>. Ce profil de la pauvreté révèle que les pauvres dans le monde sont majoritairement des personnes vivant dans les zones rurales, des jeunes, des personnes peu instruites, des employés travaillant dans le secteur agricole, et des personnes vivant dans des ménages de plus grande taille comportant plus d'enfants que les autres ménages. En effet, 80 % des pauvres de la planète vivent en milieu rural ; 64 % d'entre eux travaillent dans l'agriculture ; 44 % sont âgés de 14 ans au plus ; et 39 % sont analphabètes. Les données confirment également de grandes variations régionales dans la répartition des pauvres selon ces caractéristiques (figure 0.5).

Lorsqu'on examine l'incidence de la pauvreté dans les différents groupes de population, on se rend compte que les indices numériques de pauvreté sont trois fois plus élevés chez les personnes vivant en zones rurales que chez les citadins : 18,2 % contre 5,5 %, respectivement. La probabilité d'être pauvre est quatre fois plus élevée chez les travailleurs agricoles que chez les travailleurs d'autres secteurs. Le niveau d'instruction est inversement corrélé à la pauvreté. Une petite proportion de diplômés du primaire vit dans la pauvreté : moins de 8 % des personnes qui ont terminé leur cycle primaire, mais pas le secondaire, vivent en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1,9 dollar. Cette proportion est inférieure à 1,5 % parmi les personnes ayant fait des études universitaires<sup>6</sup>. Des différences similaires sont observées lorsque l'on mesure l'incidence de la pauvreté par rapport à un seuil de pauvreté fixé à 3,10 dollars par jour.

Les profils d'âge confirment que les enfants sont plus susceptibles que les adultes d'être pauvres. Les enfants de moins de 18 ans représentent la moitié des pauvres du monde en 2013 mais moins d'un tiers de l'échantillon de

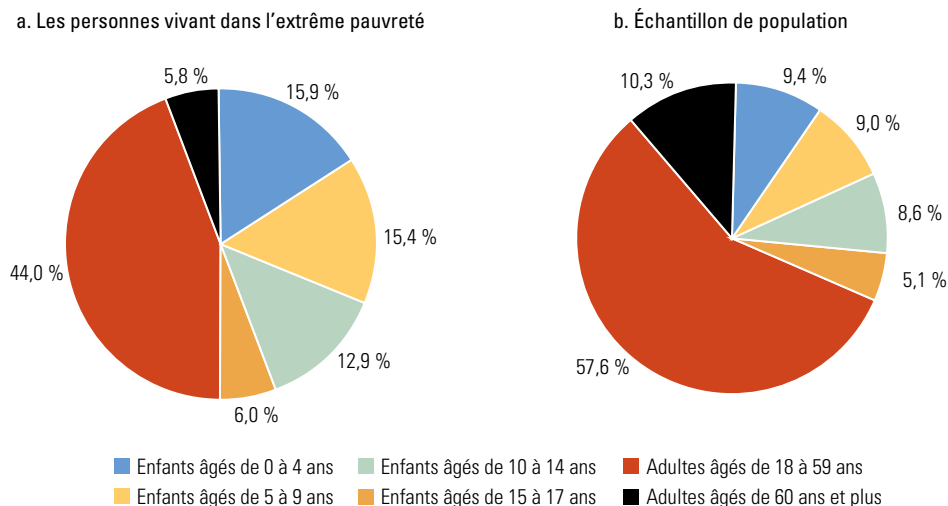
**FIGURE 0.5 Profil des pauvres, par caractéristiques et par région, 2013**



Source : Castañeda et al. 2016.

Note : La pauvreté est mesurée en utilisant le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour PPA de 2011.

**FIGURE O.6 Profil d'âge des pauvres, 2013**



Source : Newhouse et al. 2016.

population (32 %) (figure O.6). Les enfants plus jeunes (0 à 14 ans) représentent une fraction particulièrement grande du nombre total de pauvres, cette fraction étant cependant beaucoup plus grande que la proportion de cette couche dans la population mondiale.

### Les progrès dans la promotion d'une prospérité partagée à travers le monde sont inégaux

La prospérité partagée se mesure à la croissance du revenu moyen ou de la consommation des 40 % les plus pauvres de la population. Plus le taux de croissance des revenus est élevé pour ces 40 %, plus vite la prospérité est partagée avec les segments les plus défavorisés de la société.

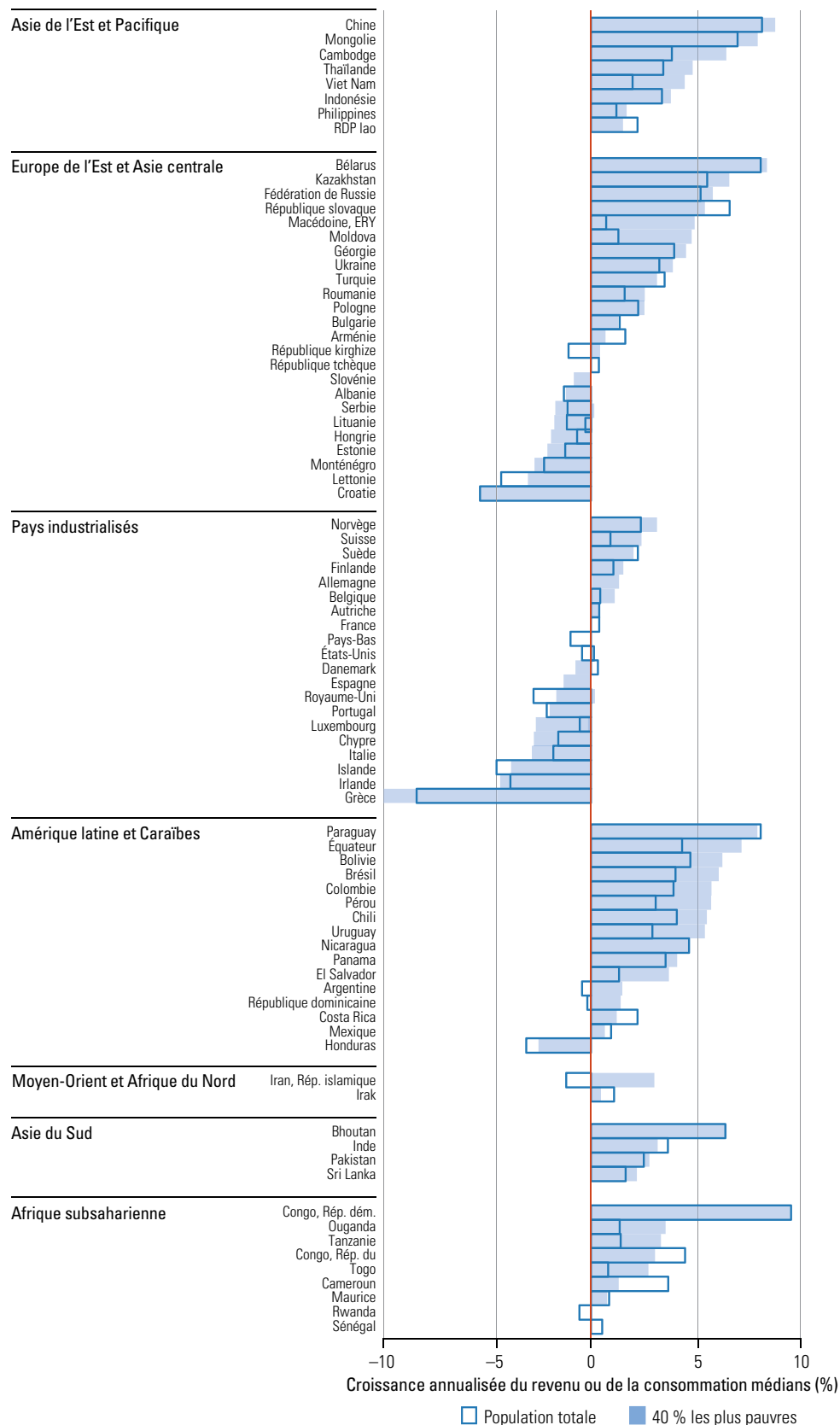
Dans la mesure où une plus forte croissance économique est associée à l'augmentation des revenus des pauvres et des 40 % les plus pauvres de la population, une croissance plus rapide entraînera une plus large répartition de la prospérité et la réduction de la pauvreté. De même, une augmentation plus rapide de la prospérité partagée et la réduction des inégalités accélèrent généralement le recul de la pauvreté, quel que soit le taux de croissance.

Les progrès accomplis sur cet indicateur sont examinés dans le présent rapport à la lumière des dernières informations disponibles sur chaque pays, dont la date tourne autour de 2008-2013. Pour tenir compte

de la part de la prospérité destinée à des groupes autres que les 40 % les plus pauvres de la population, le rapport examine aussi la *prime de prospérité partagée*, qui s'entend de la différence entre la croissance du revenu des 40 % les plus pauvres de la population et la croissance du revenu médian dans chaque pays. Une prime positive indique que la croissance des revenus ou de la consommation des 40 % les plus pauvres de la population est supérieure à celle des revenus ou de la consommation médians, et par voie de conséquence, à celle du reste de la population. Une prime supérieure ou inférieure indique la mesure dans laquelle les changements dans la répartition de la prospérité favorisent les 40 % les plus pauvres de la population par rapport aux 60 % restants.

Les 40 % les plus pauvres de la population ont bénéficié d'une croissance économique solide dans de nombreux pays sur la période 2008-2013. Dans l'ensemble, les 40 % les plus pauvres de la population dans 60 des 83 pays passés en revue ont enregistré une croissance positive de leurs revenus, ce qui représente 67 % de la population mondiale et 89 % de la population représentée par les enquêtes (figure O.7). Au total, 49 pays ont fait état d'une prime de prospérité partagée positive : la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population était supérieure à celle du revenu médian (et donc à celle des revenus des 60 % restants). Cependant, il n'y a guère de place pour

**FIGURE 0.7 Partage de la prospérité, 83 pays, 2008–2013**

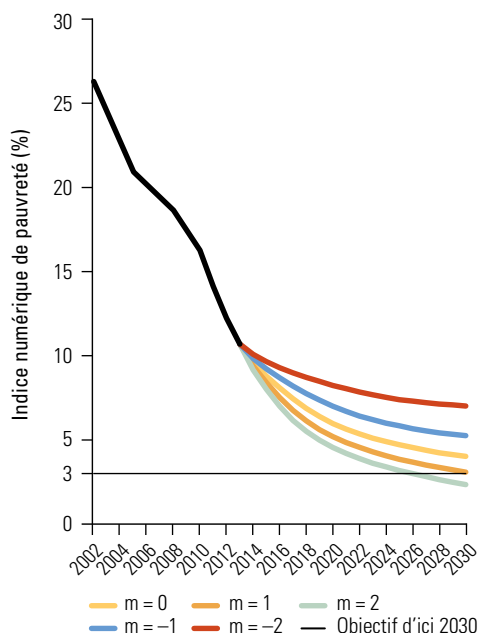


Source : GDSP (Global Database of Shared Prosperity), Banque mondiale, Washington, DC, <http://www.worldbank.org/en/topic/poverty/brief/global-database-of-shared-prosperity>.

Note : Les données montrent la croissance annualisée des revenus ou de la consommation par tête du ménage médian selon les enquêtes.



**FIGURE 0.8 Promouvoir une prospérité partagée et mettre fin à la pauvreté, Scénario sur 10 ans, 2013–2030**



Source : Résultats actualisés sur la base Lakner, Negre et Prydz 2014.

Note :  $m$  = la prime de prospérité partagée supposée, c'est-à-dire la croissance des revenus ou de la consommation des 40 % les plus pauvres, moins la croissance des revenus ou de la consommation médians. Ainsi, par exemple,  $m = 2$  indique que la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est supérieure à celle des revenus médians de 2 points de pourcentage dans chaque pays. La pauvreté est mesurée en utilisant le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour PPA de 2011.

l'autosatisfaction : dans 23 pays, les revenus des 40 % les plus pauvres de la population ont diminué au cours de cette période.

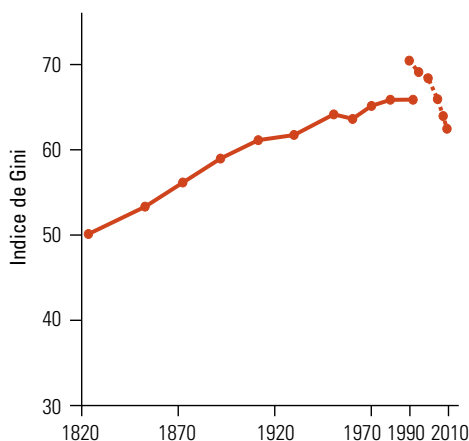
Il existe de grandes disparités régionales en ce qui concerne la prospérité partagée et la prime de prospérité partagée. Les régions qui ont obtenu les meilleurs résultats étaient l'Asie de l'Est et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, alors que les pays industrialisés à revenu élevé ont enregistré les résultats les moins bons. La Grèce, pays à revenu élevé, a enregistré une contraction annualisée de 10 % des revenus des 40 % les plus pauvres de la population alors que la République démocratique du Congo affichait une hausse de 9,6 %. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, les revenus des 40 % les plus pauvres de la population ont augmenté de 8 % au Paraguay, alors qu'ils ont diminué de 2,5 % par an dans le Honduras sur la même période.

La faible valeur de la prime de prospérité partagée est une source de préoccupation. Alors que la croissance annuelle moyenne des revenus ou de la consommation des 40 % les plus pauvres de la population était de 2 % dans le monde entier autour de 2008-2013 (taux de 4,6 % pondéré par la population), la prime de prospérité partagée moyenne n'était que de 0,5 point de pourcentage au cours de la même période (0,4 point de pourcentage pondéré en fonction de la population). Est-ce suffisant pour s'attendre à une importante réduction des inégalités et de la pauvreté de manière à pouvoir atteindre les objectifs de la Banque mondiale d'ici 2030 ?

## Il faudrait réduire les inégalités rapidement pour pouvoir mettre fin à la pauvreté

La figure 0.8 montre clairement que l'objectif consistant à mettre fin à la pauvreté d'ici 2030 ne peut pas être atteint au rythme actuel de la croissance économique dans les pays. On y voit la trajectoire de l'indice numérique de pauvreté à l'échelle mondiale suivant diverses hypothèses sur l'évolution de la répartition des revenus et l'hypothèse

**FIGURE 0.9 Inégalités dans le monde, 1820–2010**

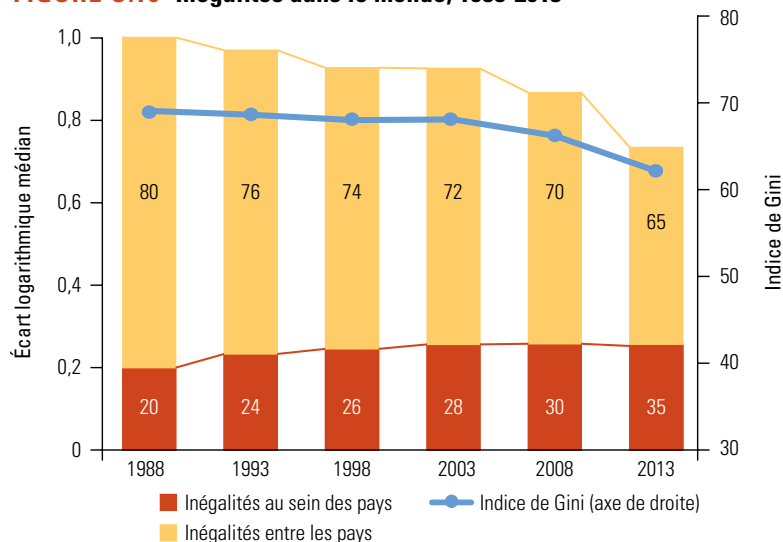


Source : Fondé sur la figure 1 (p. 27) de *Globalization of Inequality* de François Bourguignon (Princeton University Press 2015).

Utilisé avec permission.

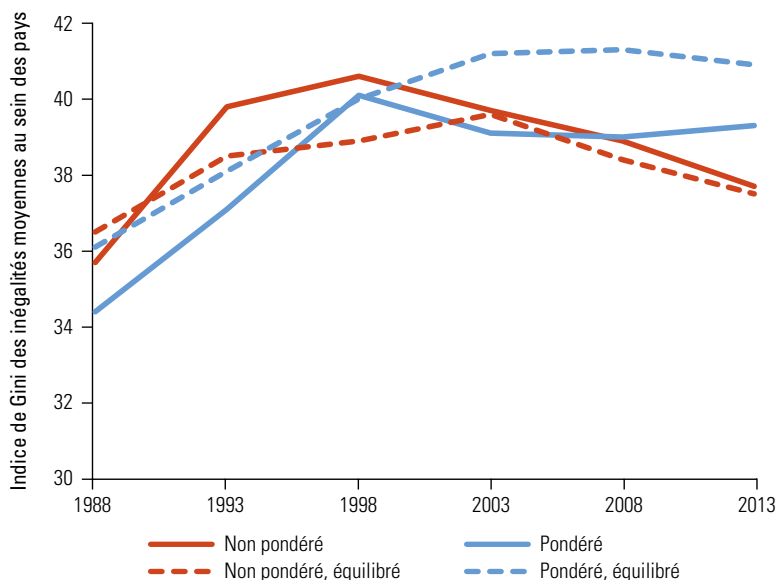
Note : La discontinuité dans la série représente le changement de l'année de base des taux de changes en pouvoir d'achat (PPA) de 1990 à 2005. Cette figure combine le PIB par habitant avec des statistiques sur la répartition des revenus provenant d'enquêtes menées auprès des ménages. La figure 0.10 utilise le revenu (ou la consommation) par tête provenant directement des enquêtes auprès des ménages (aux taux de change en PPA de 2011).

**FIGURE 0.10 Inégalités dans le monde, 1988-2013**



Sources : Lakner et Milanovic<sup>1</sup> 2016 ; Milanovic<sup>2</sup> 2016 ; Calculs de la Banque mondiale fondés sur PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.  
 Note : Pour chaque pays, le revenu ou la consommation par tête des ménages provient directement des enquêtes auprès des ménages et sont exprimés aux taux de change en PPA de 2011. La répartition de chaque pays est représentée par 10 déciles. La ligne (mesurée sur l'axe de droite) montre le niveau de l'indice mondial de Gini. La hauteur des barres indique le niveau des inégalités mondiales tel que mesuré par GE(0) (écart logarithmique médian). Les barres rouges indiquent le niveau correspondant d'inégalités pondéré en fonction de la population au sein des pays. Le niveau des inégalités entre les pays, qui indique les écarts des revenus moyens entre les pays, est représenté par les barres jaunes. Les chiffres se trouvant dans les barres font référence aux contributions relatives (en pourcentage) de ces deux sources aux inégalités mondiales totales.

**FIGURE 0.11 Inégalités moyennes au sein des pays, 1988-2013**



Source : Calculs de la Banque mondiale fondés sur des données fournies dans Milanovic<sup>3</sup> 2014 ; PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/> ; WDI (Indicateurs sur le développement dans le monde) (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

Note : Les lignes pleines montrent l'évolution de l'indice de Gini moyen au sein des pays et sans pondération liée à la population dans l'échantillon complet (une moyenne de 109 pays par année de référence). Les lignes en pointillés se rapportent à l'échantillon équilibré, c'est-à-dire utilisant uniquement l'ensemble des 41 pays pour lesquels des données sont disponibles pour chaque année de référence.

selon laquelle chaque pays enregistrerait un taux de croissance égal au taux des dix dernières années. Ces cas de figure sont modélisés en utilisant diverses valeurs de prime de prospérité partagée dans chaque pays. Ainsi, dans le scénario d'une prime marquée  $m = 1$ , le taux de croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population dans chaque pays est supposé être supérieur de 1 point de pourcentage au taux médian. Dans le scénario  $m = 0$ , la croissance n'a aucun effet sur la répartition des revenus : les revenus des 40 % les plus pauvres de la population et les revenus médians ont un même taux de croissance. Dans ces scénarios, l'objectif d'élimination de la pauvreté ne serait atteint que si la prime de prospérité partagée dépasse les 1 point de pourcentage, soit le double de la moyenne simple des primes que les pays sont en mesure de réaliser aujourd'hui (0,5 point de pourcentage). Ainsi, la croissance des revenus ou de la consommation doit être plus rapide dans le segment des 40 % les plus pauvres de la population que la croissance des revenus ou de la consommation médians, et plus rapide qu'aujourd'hui, en particulier dans les pays où le nombre de pauvres est considérable.

Ces données sont le résultat de l'analyse d'un ensemble de simulations. Dans les faits, cela ne signifie pas que tous les pays du monde entier devront mieux répartir les revenus pour atteindre l'objectif de l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2030. Ces modélisations montrent toutefois qu'aux taux de croissance moyens actuels, il faudra impérativement réduire les inégalités pour atteindre cet objectif. C'est le cas dans certaines hypothèses précises concernant l'évolution de la croissance économique jusqu'en 2030. Si l'objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté doit être atteint d'ici 2030, il faudra mieux répartir les revenus, en particulier dans les pays qui présentent un grand nombre de pauvres, des niveaux d'inégalités relativement élevés et une croissance économique faible.

### À l'échelle mondiale, la réduction des inégalités depuis les années 1990 est une exception historique à leur tendance à s'accroître

Les données remontant aux années 1990 montrent que les inégalités de revenu ou de consommation ont été réduites sensiblement

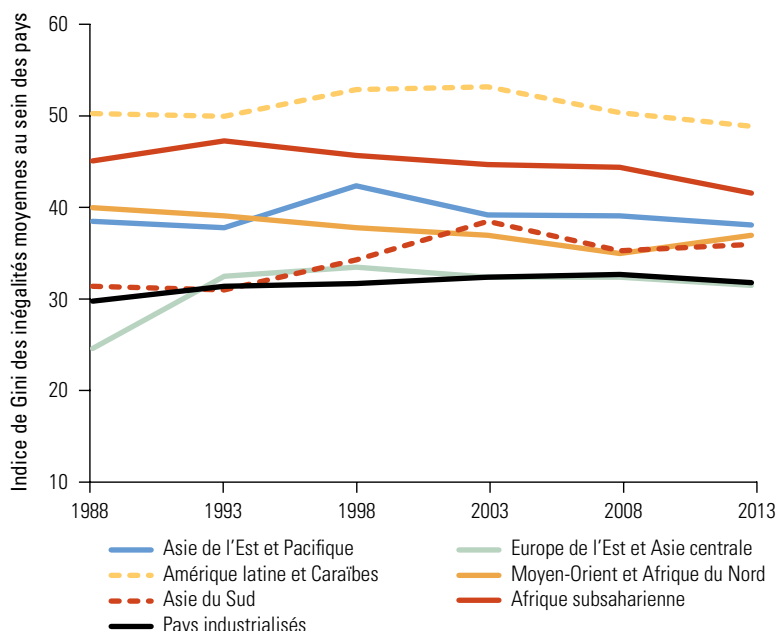
dans le monde entier, quel que soit le lieu de résidence. C'est la première réduction depuis la révolution industrielle (figure O.9). Cette diminution sans précédent a eu lieu pendant une période d'intégration mondiale croissante. Les inégalités dans le monde n'ont cessé de se creuser depuis 1820 jusqu'aux années 1990. Puis l'indice de Gini a été ramené à 62,5 en 2013, cette baisse ayant commencé à être plus nette en 2008, lorsque cet indice était de 66,8 (ligne bleue dans la figure O.10). La diminution des inégalités dans le monde était due à une convergence des revenus moyens à travers les pays stimulée par la hausse des revenus dans les pays fortement peuplés comme la Chine et l'Inde. En conséquence, les inégalités entre les pays ont diminué. En revanche, les inégalités à l'intérieur des pays, l'autre composante des inégalités mondiales, ont eu une incidence plus importante sur les inégalités mondiales (expliquant un tiers de la variation totale) (figure O.10).

### Malgré des progrès récents, les inégalités moyennes au sein des pays sont plus grandes qu'il y a 25 ans

L'indice de Gini pondéré en fonction de la population fait ressortir les inégalités par rapport à la personne moyenne dans les pays pour lesquels des données sont disponibles (figure O.11) dans le pays. Cet indicateur a fortement progressé, de 6 points, passant de 34 à 1988 et 40 en 1998. Depuis lors, les inégalités ont été atténuées de façon plus modérée, avec un indice de Gini perdant 1 point pour s'établir à 39 en 2013. Ainsi, les inégalités à l'intérieur des pays pour la personne moyenne dans le monde étaient plus grandes en 2013 qu'il y a 25 ans.

Le résultat pondéré en fonction de la population pour ce qui est des inégalités au sein des pays est bien plus faible par rapport à d'autres caractéristiques, telles que des estimations non pondérées ou des estimations fondées sur des échantillons de pays différents. Comme le montre la figure O.11, l'indice de Gini non pondéré des inégalités au sein des pays à travers le monde a également augmenté au cours des années 1990, mais cette progression a été inférieure à celle de l'indice pondéré par la population. La moyenne simple de l'indice de Gini a augmenté d'environ 5 points, passant de 36 en 1988 à 41 dix ans plus tard, avant de

**FIGURE O.12** Évolution de l'indice de Gini national moyen, par région, 1988–2013



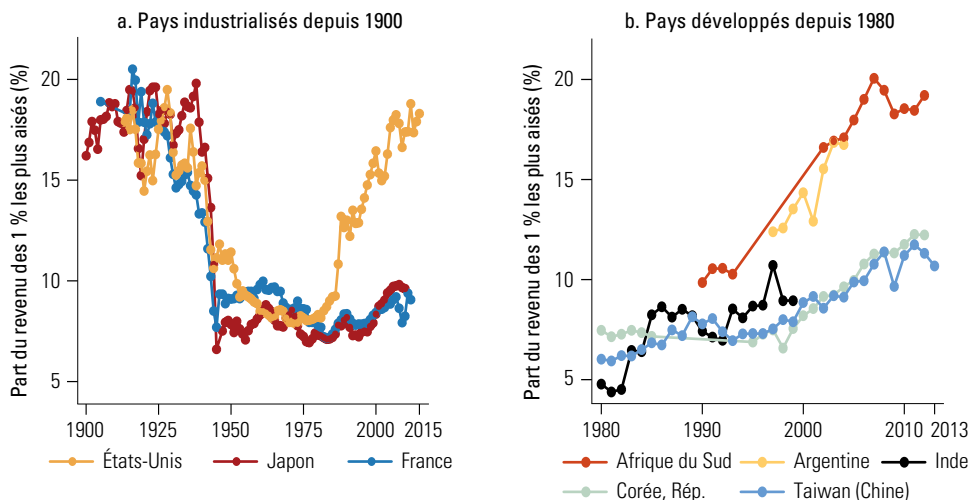
Source : Calculs de la Banque mondiale fondés sur les données de Milanovic<sup>7</sup> 2014 ; PovcalNet (outil d'analyse en ligne), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.

Note : Les lignes montrent l'indice de Gini des inégalités moyennes au sein des pays par région. C'est la moyenne simple de l'échantillon complet sans la pondération des pays en fonction de la population. Les pays industrialisés constituent un sous-ensemble des pays à revenu élevé. Voir l'annexe 2B du chapitre 2 pour la liste des pays industrialisés.

diminuer par la suite de façon constante pour se situer à 38 en 2013.

Les niveaux et les tendances des inégalités moyennes sont très différents d'une région à l'autre, bien que la baisse la plus récente couvre un espace géographique large (figure O.12). Les inégalités au sein des pays en développement sont généralement plus grandes que dans les pays développés. Les régions Amérique latine et Caraïbes et Afrique subsaharienne se distinguent comme des régions à fortes inégalités. La première est aussi la région qui a réussi le mieux à réduire les inégalités. L'Afrique subsaharienne a également atténué régulièrement les inégalités depuis le début des années 1990, bien que ces progrès masquent d'importantes variations à l'intérieur du continent<sup>7</sup>. Dans la région Europe de l'Est et Asie centrale, les inégalités moyennes ont fortement augmenté après la chute du Mur de Berlin, mais elles se sont atténuées depuis lors. Le pays industrialisé moyen a vu son indice de Gini porté de 30 à 33 entre 1988 et 2008. Au cours des cinq années allant jusqu'à 2013, les inégalités moyennes de

**FIGURE 0.13 Part du revenu national des 1 % les plus riches, dans quelques pays**



revenu semblent avoir diminué dans toutes les régions sauf dans les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord et Asie du Sud.

Il est particulièrement difficile d'expliquer de manière simple l'évolution des inégalités régionales parce que les schémas de cette évolution peuvent être particuliers à chaque région et les facteurs eux peuvent être spécifiques à l'évolution enregistrée dans les pays au sein d'une région. Au lieu donc de fournir une explication simpliste, il peut être utile d'examiner de près les variations entre les pays au sein des régions pour comprendre la mesure dans laquelle des facteurs communs des inégalités — écarts dans l'accumulation du capital humain, accès varié aux emplois et aux opportunités génératrices de revenus, et interventions des pouvoirs publics pour faire face aux inégalités dictées par la loi du marché — sont pertinents dans chaque pays.

En effet, entre 2008 et 2013, on comptait deux fois plus de pays ayant enregistré une diminution des inégalités que de pays où elles se sont creusées. Cela montre que les inégalités au sein des pays peuvent s'accroître ou diminuer. En dépit des progrès accomplis, des inégalités criantes persistent. Par exemple, Haïti et l'Afrique du Sud sont les pays les plus inégalitaires au monde (pour lesquels les données sont disponibles), avec

un indice de Gini dépassant les 60 points en 2013. Un autre pays d'Afrique subsaharienne (le Rwanda) et sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Honduras, Mexique et Panama) s'ajoutent aux deux premiers pour constituer la liste des 10 des pays les plus inégalitaires du monde, avec des indices de Gini se rapprochant des 50 points ou les dépassant.

### Dans de nombreux pays, la part des revenus des groupes les plus nantis est en augmentation

Dans de nombreux pays dans lesquels on dispose d'informations sur la répartition des revenus des 1 % des plus aisés de la population, comme l'Afrique du Sud, l'Argentine, les États-Unis, l'Inde, la République de Corée et Taiwan (Chine), la part des revenus de ces 1 % dans le revenu total n'a cessé d'augmenter. En Afrique du Sud, la part des revenus des plus riches a pratiquement doublé en 20 ans à des niveaux comparables à ceux observés aux États-Unis (figure 0.13).

## La réduction des inégalités ne se limite pas à quelques pays, contextes et choix de politiques

Certains pays s'en sont remarquablement bien tirés en matière de réduction des inégalités et de promotion d'une prospérité partagée. D'autres pas. Parmi la pléthore de politiques qui ont été mises en œuvre, quels sont les principaux leviers qui ont été activés pour promouvoir une prospérité partagée et réduire les inégalités entre les pays ?

Le rapport se penche sur les expériences de cinq pays à revenu faible ou intermédiaire, couvrant l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Afrique subsaharienne. Il s'agit du Brésil, du Cambodge, du Mali, du Pérou et de la Tanzanie. Ces pays comptent parmi ceux qui présentent les meilleurs résultats, dont de bonnes primes de prospérité partagée et de solides bilans en matière de réduction de l'extrême pauvreté et des inégalités de revenu. Ces pays sont également suffisamment diversifiés pour s'accommoder de différentes stratégies de développement et de circonstances historiques.

Ces cinq pays ont fait preuve d'une gestion macroéconomique judicieuse, ont fait face aux chocs extérieurs comme il le fallait, et ont mis en œuvre des réformes cohérentes et de durée plus ou moins longue dans les secteurs économique et social. Ils ont également bénéficié de conditions extérieures favorables sous la forme de crédits internationaux peu onéreux et abondants, de prix élevés des produits de base et de commerce en plein essor. La prise de décision et le contexte ont favorisé une croissance rapide et durable ne faisant pas d'exclus. L'expérience de ces pays souligne également l'importance des marchés du travail dans la démarche consistant à traduire la croissance économique en réduction des inégalités grâce à l'accroissement des possibilités d'emploi et des revenus, à la réinsertion des personnes exclues des perspectives économiques, et à la réduction des disparités entre les travailleurs en raison du sexe, du lieu de résidence ou du secteur d'emploi. En dépit de ces facteurs communs, les choix opérés par chaque pays et l'évolution de la situation économique — choisie ou subie — jouent également un rôle dans la réduction des inégalités. À titre d'exemple, le salaire minimum et les filets de protection sociale

ont été cruciaux au Brésil en permettant au pays d'atténuer les inégalités, tandis que la diversification de l'économie, passant de l'agriculture à la petite industrie manufacturière et aux services au Cambodge, a ouvert des perspectives d'emploi aux pauvres.

Dans l'ensemble, ces cas de pays montrent également que le succès dans la réduction des inégalités et la promotion d'une prospérité partagée sur une période donnée ne se traduisent pas nécessairement par un succès similaire sur d'autres fronts économiques, sociaux ou politiques, ni par des réductions durables des inégalités au fil du temps. En effet, le conflit a éclaté au Mali après la période de réduction des inégalités, en grande partie à cause des défaillances prolongées dans le dispositif de gouvernance<sup>8</sup>. Les différences nettes entre le Brésil et le Pérou dans les mesures que les pouvoirs publics ont choisi d'adopter concernant l'assainissement des finances publiques et la maîtrise de l'inflation expliquent largement les différences nettes dans leurs modèles de croissance les plus récents : reprise progressive au Pérou, récession au Brésil. Par contre, des obstacles de longue date qui limitent la productivité et les investissements dans l'agriculture au Cambodge et une transition inachevée vers une économie de marché en Tanzanie compromettent la durabilité de la réduction des inégalités dans ces deux pays<sup>9</sup>.

Les éléments communs entre les pays et leurs particularités sont résumés ci-dessous.

### **Brésil, 2004-2014 : politiques visant à corriger des inégalités sans précédent**

En 1989, l'indice de Gini du Brésil était de 63, le deuxième plus élevé au monde. Toutefois, les revenus des moins nantis ont augmenté entre 2004 et 2014 sur fond de croissance économique rapide. L'indice de Gini a été ramené à 51 en 2014, tandis que la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population se situait à 6,8 % en moyenne par an, bien au-dessus de la moyenne de 4,5 % pour l'ensemble de la population brésilienne.

Le succès du Brésil était dû à plusieurs facteurs. La Constitution de 1988 a jeté les bases de la lutte contre les inégalités historiques en garantissant les droits sociaux fondamentaux tels que l'éducation publique

gratuite, les soins de santé universels et gratuits, les pensions et l'assistance sociale. Un cadre macroéconomique mis en place dans les années 1990 a permis de maîtriser l'inflation, favorisé une gestion prudente des soldes budgétaires, et créé un environnement propice à des politiques visant à gommer les inégalités. Au cours des années 2000, le boom des prix des matières premières a donné lieu à des termes de l'échange favorables. La stabilité macroéconomique, conjuguée avec ce contexte extérieur favorable, a dopé la croissance économique. La dynamique du marché du travail — augmentation des primes de salaire pour les emplois moins qualifiés, multiplication des emplois formels et augmentation du salaire minimum — et l'expansion des politiques sociales ont contribué à stimuler les revenus des pauvres. Ces deux facteurs sont pour environ 80 % responsables de la diminution des inégalités sur la période 2003-2013 : 41 % de la contraction de l'indice de Gini durant ces années étaient liés aux revenus du travail, et 39 % à des sources de revenus autres que le travail telles que les transferts gouvernementaux<sup>10</sup>. Selon certaines estimations, Bolsa Família, le programme phare de transferts monétaires du Brésil, explique à lui seul entre 10 % et 15 % de la réduction des inégalités de revenu observée dans les années 2000<sup>11</sup>.

### **Cambodge, 2004-2014 : possibilités de revenus découlant de la croissance**

Entre 2004 et 2014, la croissance économique annuelle du Cambodge était de 7,8 % en moyenne, plaçant le pays parmi les économies ayant la croissance la plus rapide dans le monde. Les Cambodgiens pauvres ont exploité les opportunités créées par cette croissance. Ils ont obtenu des emplois dans les secteurs des services et des industries à forte intensité, diversifiant ainsi leurs revenus en dehors de l'agriculture de subsistance et engrangeant des rendements plus élevés d'activités agricoles traditionnelles. La croissance annuelle de la consommation des 40 % les plus pauvres de la population était de 6,3 % en moyenne entre 2008 et 2013, soit le double de la croissance de la consommation des 60 % les plus aisés.

La prolifération des perspectives d'emploi a suivi le essor des secteurs de l'habillement, du tourisme et de l'immobilier<sup>12</sup>. Les salaires dans l'industrie de l'habillement par rapport aux

autres secteurs étaient en général plus élevés et plus stables, tandis que l'écart entre les sexes était généralement plus faible. Dans le même temps, la vitalité du secteur agricole à un moment où les prix internationaux avaient atteint des niveaux historiquement élevés expliquait comment les revenus agricoles tirés du riz paddy ont plus que doublé entre 2004 et 2009<sup>13</sup>. En effet, les zones rurales étaient largement le moteur du succès du pays en matière de réduction des inégalités et de la pauvreté. Néanmoins, des obstacles sont évidents dans le rythme insuffisant de la création d'emplois, au regard des contraintes démographiques et structurelles du Cambodge qui pèsent sur les principaux secteurs.

### **Mali, 2001-2010 : les aléas de l'agriculture au secours d'une économie atone**

Avant que le conflit n'éclate dans le nord du pays en 2012, le Mali avait accompli des progrès importants dans la réduction des inégalités. Entre 2001 et 2010, le taux de croissance annuel du PIB était d'environ 5,7 % en moyenne. Au cours de cette période, l'indice de Gini a reculé de 7 points. Les revenus des 40 % les plus pauvres de la population ont augmenté, alors que le revenu médian s'est contracté.

L'agriculture a été un facteur clé de l'amélioration des conditions de vie des pauvres. Environ 73 % des Maliens et 90 % des pauvres vivent dans les zones rurales. Pour les agriculteurs, la production à leur propre compte ne leur permet pas d'être autosuffisants, et le revenu doit être complété par du travail occasionnel et des transferts privés. Une production céréalière plus importante dans les années 2000 a été bénéfique pour le revenu du travail des pauvres en augmentant aussi la production agricole et le revenu du travail non agricole sous l'effet d'une plus forte demande de travail salarié de la part des producteurs de céréales commerciales. Dans la seconde moitié de la première décennie des années 2000, alors que le secteur manufacturier se contractait, la production agricole, favorisée par de bonnes conditions météorologiques, était en plein essor, ce qui a permis de réduire les inégalités<sup>14</sup>. Depuis 2012, toutefois, le conflit dans le nord a mis un coup d'arrêt aux progrès accomplis depuis la décennie précédente. La crise a perturbé les services d'éducation et de soins de santé dans le

nord, et les populations déplacées exercent une pression sur la prestation de services dans le sud. Cette résurgence du conflit intervient après deux décennies de stabilité relative, marquée notamment par des élections multipartites, et est associée à une longue détérioration de la gouvernance, à la généralisation des récompenses et cooptations politiques, et à l'insuffisance des capacités de l'armée pour faire face aux menaces sécuritaires croissantes<sup>15</sup>.

### **Pérou, 2004–14 : L'investissement productif pour répartir équitablement les fruits de la croissance**

Au Pérou, les conditions de vie des pauvres et des 40 % les plus démunis de la population se sont considérablement améliorées. L'indice de Gini est passé de 51 en 2004 à 44 en 2014, et les taux de pauvreté sont descendus à 3 % en 2014, contre 12 % en 2004. Ces résultats positifs s'expliquent par le taux de croissance phénoménal de l'économie (6,6 % par an durant la période considérée) dans un contexte marqué par la stabilité macro-économique, une conjoncture extérieure favorable et d'importantes réformes structurelles. Au début des années 2000, des politiques macroéconomiques prudentes et la flambée des prix des produits de base ont permis au pays d'attirer l'investissement étranger direct, particulièrement dans le secteur minier. L'accumulation du capital est devenue le principal moteur de la croissance, représentant plus de deux tiers de la croissance globale après 2001. Mais c'est surtout à travers le marché du travail que cette croissance impressionnante s'est traduite par une réduction des inégalités et de la pauvreté : celui-ci est en effet responsable à près de 80 % de la baisse de l'indice de Gini et aux trois quarts de la réduction de l'extrême pauvreté durant la décennie écoulée<sup>16</sup>. La résorption de l'écart salarial entre les travailleurs des secteurs formel et informel, les taux élevés de participation à l'emploi et le bas niveau du chômage ont largement contribué à ces résultats positifs.

Des défis perdurent toutefois. Les analystes s'interrogent sur la qualité des dépenses publiques, notamment en faveur de l'éducation. En dépit d'un accroissement

considérable des inscriptions, le Pérou reste à la traîne de pays comparables dans les évaluations internationales de la qualité de l'éducation, et notamment des résultats des élèves aux examens. C'est une observation sérieuse, car la conjoncture extérieure qui soutenait la croissance du pays a récemment commencé à se dégrader. Pour préserver ses acquis impressionnants dans un environnement moins avantageux, le pays devra réaménager ses politiques de façon à remédier à son déficit de productivité qui s'explique par une main-d'œuvre peu qualifiée et un secteur informel énorme.

### **Tanzanie, 2004–14 : Partager la prospérité en diversifiant l'économie**

La croissance économique tanzanienne est restée forte et stable entre 2004 et 2014, représentant en moyenne 6,5 % par an. L'indice numérique de pauvreté a diminué, passant de 34,4 % en 2007 à 28,2 % en 2012. Durant la même période, l'indice de Gini a régressé de près de 39 à 36 %. La consommation annuelle des 40 % les plus pauvres du pays a augmenté de 3,4 %, soit plus de trois fois le taux de croissance observé parmi les 60 % les plus riches, à savoir 1 %.

Depuis le début des années 2000, le développement économique du pays est essentiellement imputable à des secteurs à croissance rapide comme les télécommunications, les services financiers et la construction. Cependant, les résultats de ces secteurs ne se sont pas traduits par une amélioration substantielle des conditions de vie des populations pauvres, peu éduquées ou habitant les zones rurales. Après 2007, le commerce de détail et le secteur manufacturier ont connu une progression phénoménale, notamment l'agroalimentaire, les brasseries et l'industrie du tabac, qui a favorisé l'insertion de travailleurs peu qualifiés dans l'économie<sup>17</sup>. Parmi les politiques visant expressément à répartir plus équitablement les revenus, il faut noter le Fonds d'action sociale de la Tanzanie. Ce mécanisme regroupe un programme de transferts monétaires conditionnels, une composante de travaux publics et un volet d'épargne locale qui devraient permettre aux segments les plus pauvres de la population d'économiser davantage, d'investir bien plus dans l'élevage et de renforcer leur résilience<sup>18</sup>.

Ces progrès nonobstant, il reste beaucoup à faire pour réduire les disparités régionales et élargir l'accès aux services essentiels dans un contexte d'urbanisation rapide. En effet, l'économie reste fortement réglementée et caractérisée par l'absence de concurrence dans le secteur privé et une croissance anémique.

### **Les pays qui ont réussi à réduire les inégalités présentent des caractéristiques communes**

Les expériences de cinq pays ne permettent pas de prescrire des mesures qui s'appliqueraient partout et en toutes circonstances. Cela dit, elles démontrent qu'il est possible de corriger les inégalités et de répartir les fruits de la prospérité dans différents milieux, y compris dans des pays à revenu faible et intermédiaire ; en zones rurales ; dans des économies modernes et bien plus diversifiées ; dans des pays qui profitent d'une conjoncture extérieure favorable, mais aussi dans ceux qui sont confrontés à des situations difficiles comme un conflit ou à de réelles inégalités depuis longtemps. Parmi les facteurs de réussite, on peut citer des politiques macroéconomiques prudentes, une forte croissance, un marché du travail opérationnel et des politiques nationales cohérentes axées sur la protection sociale, le capital humain et les infrastructures.

À mesure que ces facteurs s'installent, de nombreuses approches de réduction des inégalités peuvent être appliquées. Toutefois, des mesures semblables seront probablement nécessaires pour pérenniser les acquis. L'accumulation d'un capital humain de qualité, la diversification des sources de revenus pour les pauvres, des filets de sécurité capables de protéger les plus démunis contre les risques, et le renforcement des infrastructures pour relier les régions restées à la traîne des centres économiquement plus dynamiques sont autant de solutions potentiellement intéressantes pour partager la prospérité et réduire les inégalités.

Ainsi, les expériences du Cambodge, du Mali et de la Tanzanie soulignent l'importance de renforcer les filets sociaux qui ne parviennent pas encore à protéger les plus pauvres dans ces pays. Et les cas du Brésil et de la Tanzanie pointent la nécessité de réorganiser les systèmes budgétaires pour obtenir de meilleurs résultats en termes de réduction des inégalités. L'infrastructure

reste apparemment un obstacle majeur au Cambodge. Au Mali en revanche, en plus du conflit, la dépendance à l'égard de facteurs externes qui vont des aides des bailleurs de fonds aux aléas climatiques ne se prête pas à des améliorations durables. Au Pérou, la qualité de l'éducation est inférieure aux normes régionales, ce qui devrait faire obstacle au maintien et à l'amélioration de la productivité de l'économie en cas de dégradation de la conjoncture extérieure favorable.

Les pays désireux d'adopter les politiques qui conviennent sont plus susceptibles de réduire les inégalités. En revanche, ceux qui ne le souhaitent pas devraient continuer à subir les inconvénients d'inégalités croissantes.

### **La lutte contre les inégalités passe par l'accumulation du capital humain, des activités génératrices de revenus, le lissage de la consommation et la redistribution des richesses**

Le rapport évalue ce que nous savons des principales interventions touchant à la politique intérieure qui sont à même de réduire les inégalités, des avantages qui en découlent, des choix à opérer pour leur préparation et leur mise en œuvre, et des arbitrages nécessaires. Il n'a pas vocation à examiner chacune de ces interventions de façon exhaustive ou approfondie, ou à édicter des règles universelles, mais s'intéresse plutôt à quelques domaines de l'action des pouvoirs publics pour lesquels un corpus de données rigoureuses permet de tirer des enseignements avec assurance. Lorsqu'elles sont bien formulées, les politiques contribuent non seulement à réduire les inégalités, mais aussi à lutter contre la pauvreté, sans véritablement sacrifier les objectifs d'efficacité et d'équité. Les domaines d'action visés sont le développement du jeune enfant, la couverture sanitaire universelle, l'accès pour tous à une éducation de qualité, les transferts monétaires conditionnels, les investissements dans la construction ou l'aménagement des routes de campagne et dans l'électrification rurale, et la fiscalité, notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les taxes à la consommation.



Les interventions publiques peuvent corriger les inégalités de différentes manières, intentionnellement ou non. Leur incidence peut être considérable ou négligeable, à court terme ou permanente, et réduire les disparités de revenus, de bien-être ou de possibilités. Par exemple, les impôts peuvent avoir des effets redistributifs directs et délibérés pouvant atteindre 20 points d'indice de Gini en ce qui concerne les revenus marchands dans certaines économies de l'Union européenne<sup>19</sup>. En revanche, les investissements dans les routes et l'électrification rurales influent sur les sources de revenus, l'emploi et même les perceptions concernant les rôles des hommes et des femmes. Les actions visant à améliorer le développement du jeune enfant, la couverture sanitaire et la qualité de l'éducation atténuent souvent les disparités du point de vue cognitif, nutritionnel et sanitaire, corrigeant par-là les inégalités au plan du développement humain et des perspectives de revenus. En lissant la consommation au sein des populations les plus démunies, particulièrement en périodes de crise, les transferts monétaires conditionnels empêchent que les écarts ne se creusent davantage.

Les données concernant les effets positifs de telles interventions sont encourageantes. Par exemple, un projet réalisé en Jamaïque en 1986 visait à soutenir des enfants de 9 à 24 mois atteints d'un retard de croissance<sup>20</sup>. Il consistait en des visites hebdomadaires d'agents de santé communautaire dans les domiciles pour apprendre aux parents comment élever leurs enfants de façon à favoriser leur développement cognitif et socioémotionnel, mais intégrait également une composante de distribution de compléments nutritionnels et des activités d'éveil psychosocial. Les chercheurs ont suivi certains des participants 20 ans après l'intervention et constaté que les enfants ayant reçu un accompagnement (avec ou sans compléments nutritionnels) percevaient, à l'âge adulte, un revenu supérieur de 25 % à celui des enfants du groupe témoin. Ce revenu supérieur permettait aux individus du programme de stimulation d'avoir un niveau de vie semblable à celui des membres du groupe de référence, gommant ainsi les inégalités entre les deux groupes.

Le programme de couverture universelle de Thaïlande favorise l'équité en intégrant une vaste population de personnes non assurées dans un programme national d'assurance, ce qui réduit considérablement

les paiements catastrophiques de soins médicaux et améliore l'accès aux services de santé essentiels pour les pauvres. La première année après son lancement, ce programme couvrait 75 % de la population, y compris 18 millions de personnes non assurées auparavant<sup>21</sup>.

De récentes évaluations réalisées dans des pays développés et des pays en développement relèvent l'importante contribution d'interventions réussies à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Par exemple, des estimations provenant des États-Unis montrent que les élèves qui ont pour enseignants des personnes se trouvant au 90e percentile d'efficacité sont capables de prendre 1,5 année de cours en une seule année scolaire, alors que ceux qui sont encadrés par des personnes classées au 10e percentile n'assimilent que la moitié d'un programme annuel de cours<sup>22</sup>. La poursuite des études est associée à un plus grand nombre d'activités productives non-agricoles en Chine, au Ghana et au Pakistan<sup>23</sup>.

Au Bangladesh, le programme pilote Shombob a permis de réduire de 40 % l'incidence de l'atrophie chez les enfants de 10 à 22 mois<sup>24</sup>. Au Mexique, le programme Prospera a contribué à diminuer la mortalité infantile et maternelle de près de 11 %<sup>25</sup>. Au Burkina Faso, le projet pilote Nahouri est crédité d'avoir accru de 22 % les taux d'inscription des garçons aux cycles primaire et secondaire<sup>26</sup>, tandis qu'au Pakistan, des transferts monétaires conditionnels destinés uniquement aux filles ont entraîné une augmentation des inscriptions variant entre 11 et 13 points de pourcentage<sup>27</sup>.

Au Bangladesh encore, le programme de développement rural et le programme d'aménagement et d'entretien des routes et des marchés ruraux ont créé des emplois et augmenté les salaires dans des filières agricole et non-agricole, et dopé la production globale. Dans les zones visées par ces programmes, les dépenses annuelles par habitant ont progressé de 10 % environ<sup>28</sup>. Dans le Viet Nam rural, les taux de scolarisation des enfants issus de ménages recevant l'électricité étaient supérieurs de 9 % pour les filles et 6,3 % pour les garçons à ceux des enfants de ménages non raccordés au réseau. L'électrification a également été associée à près d'une année supplémentaire de scolarité pour les filles et 0,13 année de plus pour les garçons, par rapport à la moyenne<sup>29</sup>.

De même, l'accès aux telenovelas (séries télévisées) en zones rurales s'est traduit par une baisse de la fécondité au Brésil, qui peut s'expliquer par le renforcement des moyens d'action des femmes en raison de la représentation de personnages de femmes émancipées et de familles de plus petite taille<sup>30</sup>.

De telles expériences démontrent que des interventions efficaces peuvent être mises au point dans différents milieux. Cela dit, le long chemin qui reste à parcourir ne fait pas de place à la complaisance ou à des généralisations illusoire. Les incertitudes et les défis sont divers et complexes, comme on peut le voir ci-dessous :

*Malgré les progrès accomplis, des disparités intolérables demeurent au niveau des conditions de vie, que les pouvoirs publics peuvent chercher à corriger par des actions directes.* Dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, les taux d'inscription au niveau préscolaire pour le quintile le plus pauvre représentent moins du tiers des taux enregistrés dans le quintile le plus riche. Les femmes appartenant aux deux quintiles les plus pauvres de la population des pays en développement ont 50 % moins de chances de recevoir des soins prénatals. Les enfants les plus démunis ont quatre fois moins de chances que les plus riches d'accéder à l'enseignement primaire, et obtiennent systématiquement des notes moins élevées. Près de deux tiers des 780 millions d'adultes que l'on estime illettrés à travers le monde sont des femmes. À peine un quart du quintile le plus pauvre bénéficie d'une protection sociale, et la proportion est encore plus faible en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud<sup>31</sup>.

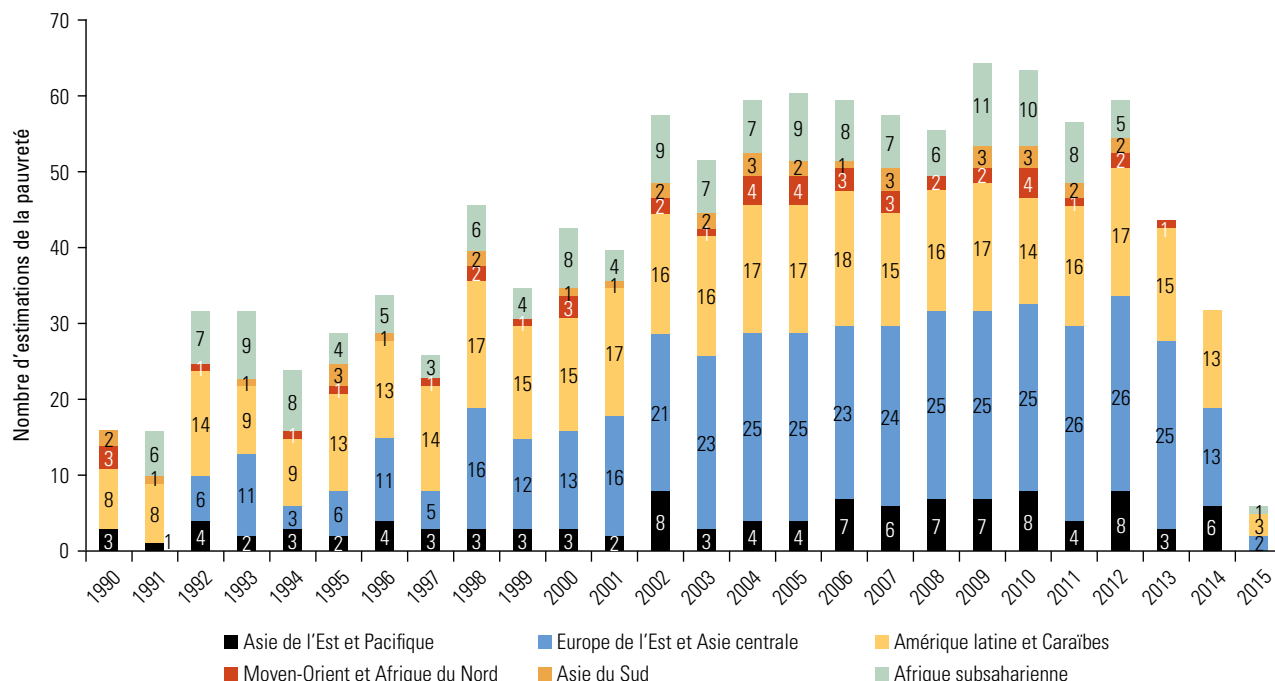
*Une attention excessive portée aux objectifs d'efficacité et d'équité ne doit pas faire oublier certaines autres priorités durant la mise en œuvre.* Les projets de développement du jeune enfant, de couverture sanitaire universelle et de promotion d'une éducation de qualité ont des objectifs à la fois d'équité et d'efficacité, compte tenu du niveau actuel des disparités d'accès. En reliant les agriculteurs démunis aux marchés urbains, on peut avoir une incidence positive sur le revenu des ménages agricoles et réduire les écarts de revenus entre ces derniers et le reste de la population. Le déséquilibre entre les objectifs d'équité et d'efficacité a souvent un effet moins contraignant sur de nombreux projets de lutte contre les inégalités que le contraste entre les moyens mis

en œuvre pour élargir la portée des actions à mener ou accroître les avantages desdites actions, pour améliorer la qualité des services ou élargir l'accès auxdits services en construisant des infrastructures comme des écoles ou des centres de santé, pour étendre le réseau électrique en zones rurales ou assurer la viabilité financière d'une telle intervention, pour les transferts en espèces ou en nature, et entre l'existence et l'absence de conditions préalables.

*Il faut absolument régler chaque détail de la politique pour faire en sorte que les interventions favorisent l'équité sans compromettre l'efficacité.* Différentes mesures de réformes fiscales adoptées au Chili et au Mexique pour les mêmes objectifs ont eu des conséquences diverses. Au Chili, ce sont les plus riches qui ont fait les frais de la composante de la réforme relative à l'impôt sur le revenu, tandis qu'au Mexique, la classe moyenne supportait également une grande partie du coût de la réforme<sup>32</sup>. Les programmes de développement du jeune enfant sont particulièrement efficaces lorsqu'ils ciblent les 1 000 premiers jours de la vie du sujet, se poursuivent dans l'enfance et associent des activités d'éveil, d'éducation parentale, et des composantes nutritionnelles. Dans bien des cas, il est possible d'obtenir de meilleurs résultats en offrant des incitations à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et en conditionnant les transferts sociaux à l'achèvement des études qu'en construisant de nouvelles écoles.

*Éviter d'appliquer sans contrôle des règles universelles et des modèles uniques de réussite.* Les données disponibles donnent à penser que l'application de telles règles et de tels modèles ne garantit pas automatiquement que les inégalités seront résorbées. Néanmoins, certaines initiatives sont plus susceptibles que d'autres de réduire les écarts et d'améliorer les conditions de vie des plus démunis. Par exemple, les interventions intégrées ont plus de chances de réussite que des actions isolées et monolithiques. La composition des interventions en détermine le succès. En effet, lorsque les projets de transferts monétaires conditionnels sont combinés à d'autres dispositifs de protection sociale comme des transferts d'actifs productifs, la formation professionnelle et l'accès au crédit et aux financements, on constate qu'ils produisent un large éventail d'effets positifs. Les investissements dans les routes rurales qui

**FIGURE 0.14** Estimations disponibles de la pauvreté dans les pays, nombre, par région et année



Source : Poverty and Equity Data (base de données), Banque mondiale, Washington, <http://povertydata.worldbank.org/poverty/home/>.

Note : Cette présentation suit la définition du monde en développement de Serajuddin et al. (2015), qui comptait 150 pays et territoires au début des années 1990 et 155 en 2013. Des pays à revenu élevé comme les membres d'origine de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où, selon les estimations, l'extrême pauvreté n'existe pas, ne sont pas inclus dans cet échantillon.

suscitent d'autres interventions dans les services publics comme des projets d'électrification, des campagnes de vulgarisation agricole et des opérations d'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, rapprochent les populations des opportunités économiques, mais améliorent également la sécurité, la productivité et la qualité des services. Simplicité et flexibilité sont souvent des facteurs de réussite. Ainsi, la capacité du système de protection sociale aux Philippines à atteindre des centaines de milliers de bénéficiaires après des catastrophes s'explique en partie par la flexibilité dudit système face à des situations d'urgence. L'allaitement maternel exclusif et prolongé est un autre exemple de mesure simple et exceptionnellement avantageuse du point de vue économique qui permet d'améliorer le développement du jeune enfant<sup>33</sup>.

*Les interventions visant à répartir équitablement les fruits de la croissance ne sont pas un luxe réservé aux pays à revenu intermédiaire et élevé, ou une option offerte uniquement en temps de prospérité.* Les exemples abondent où des projets de développement du jeune enfant, de couverture sanitaire universelle,

de transferts monétaires conditionnels, d'investissement dans les infrastructures rurales et de fiscalité redistributive ont été couronnés de succès dans des pays à faible revenu. De telles expériences devraient donc balayer l'idée selon laquelle seuls les pays à revenu intermédiaire et élevé peuvent se doter de politiques d'équité. Bien entendu, le contexte général compte dans tous les cas : faibles capacités, absence de volonté politique, marge de manœuvre budgétaire limitée, vulnérabilité aux crises externes ou au changement climatique, conflits internes, et relief difficile sont autant d'obstacles à la réduction des inégalités à travers le monde. Ces obstacles ne sont toutefois pas insurmontables. C'est aussi le cas en temps de crises. Des exemples de transferts monétaires conditionnels intégrés à des filets de sécurité qui protègent efficacement les plus vulnérables contre des catastrophes naturelles montrent que la crise n'est pas une excuse à l'inertie, mais une motivation à mener des actions visant à gommer les inégalités.

*Les pauvres doivent pouvoir participer aux opérations et en tirer avantage : de bonnes*

*politiques profitent aux plus démunis.* Les données disponibles sur les programmes de développement du jeune enfant, les initiatives de promotion de la couverture sanitaire universelle et les efforts d'amélioration de la qualité de l'enseignement montrent que les enfants les plus défavorisés sont ceux qui profitent le plus de telles initiatives<sup>34</sup>. Pourtant, un tel résultat ne doit pas être pris pour acquis. En fait, les ménages les plus aisés dans la population cible, autrement dit ceux dont les enfants ont des niveaux de développement de base plus élevés et des mères mieux instruites, sont généralement plus susceptibles d'envoyer leurs enfants dans des établissements préscolaires ou de prendre part à des programmes d'éducation parentale. De nombreuses initiatives d'électrification rurale imposent des coûts de connexion élevés en vue de mobiliser des financements suffisants pour la réalisation des campagnes d'électrification, mais cela signifie souvent que les ménages les plus pauvres en sont exclus<sup>35</sup>. Les politiques doivent être formulées en tenant compte de telles situations en amont et de façon explicite.

*Améliorer les connaissances !* En dépit du nombre croissant d'éléments attestant de l'impact de l'action des pouvoirs publics, il faut s'attacher davantage à combler le déficit de données et mieux comprendre les moyens spécifiques par lesquels les programmes réduisent les écarts — volontairement ou involontairement — pour améliorer la base de connaissances concernant les initiatives qui sont parvenues à corriger les inégalités. Par exemple, des évaluations rigoureuses contribuent grandement à affiner les dispositifs de transferts monétaires conditionnels et en démontrer le bien-fondé. En suivant des programmes de développement du jeune enfant durant des décennies, on a réussi à quantifier les effets à long terme de tels programmes. Cependant, le chemin à parcourir reste long et semé d'embûches. Il importe particulièrement de collecter, au long cours, davantage de données microéconomiques sur les ménages, des éléments plus convaincants sur les effets positifs de l'intégration de différentes interventions, et un plus grand nombre d'informations sur les effets redistributifs potentiels de projets visant à faire face à des problèmes à long terme comme ceux posés par le changement du climat<sup>36</sup>.

Les données doivent permettre une surveillance plus exhaustive de l'évolution particulière des inégalités, mais aussi de la pauvreté et de la répartition des fruits de la

prospérité. Des efforts substantiels sont aussi nécessaires pour faire face aux problèmes de qualité, de comparabilité et de disponibilité des données, particulièrement dans les pays à faible revenu. La figure O.14 illustre la disponibilité d'estimations de la pauvreté par pays et par région. De telles données sont particulièrement limitées en Afrique subsaharienne et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, raison pour laquelle le présent rapport insiste fortement sur l'importance d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des données sur les inégalités, la pauvreté et la prospérité partagée.

## Notes

1. OMS (2015).
2. Voir Datt et Ravallion (1992), entre autres, pour une décomposition formelle. En général, une réduction des inégalités à un taux de croissance donné entraîne une réduction de la pauvreté au regard de la plupart des indicateurs de la pauvreté. Les exceptions sont, par exemple, un changement progressif de la répartition des revenus où certains non-pauvres finissent par se retrouver en dessous du seuil de pauvreté au fil du temps, augmentant ainsi l'indice numérique de pauvreté. Même dans ce cas, d'autres indicateurs de la pauvreté affectés de facteurs de pondération plus importants de la protection sociale pour les percentiles inférieurs ont tendance à décroître.
3. Voir Oxfam (2016). Selon Lakner (2015), les dix Africains les plus riches possèdent des richesses équivalant à la richesse de la moitié des personnes les plus pauvres du continent.
4. Les pays classés comme industrialisés dans ce rapport sont supposés ne compter aucun habitant vivant en dessous d'un seuil de pauvreté fixé 1,90 dollar par jour, une hypothèse qui pourrait changer à l'avenir en raison de la mise en application par la Banque mondiale des recommandations du rapport de la Commission sur la pauvreté mondiale concernant les estimations de la pauvreté dans le monde. Voir « Commission sur la pauvreté mondiale », Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/programs/commission-on-global-poverty>.
5. Poverty and Equity Data (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <http://povertydata.worldbank.org/poverty/home/>.
6. Castañeda et al. (2016) analysent la fiabilité de ces résultats en comparant différentes méthodes d'alignement et différentes façons d'ajuster les agrégats de bien-être, les facteurs de pondération et les seuils de pauvreté. Ils ne constatent que des différences minimales. Ils vérifient également les effets fixes et la sensibilité aux données manquantes. Le profil démographique qui en découle peint un tableau fiable de la pauvreté mondiale.
7. Beegle et al. (2016) et Cornia (2014) consignent une bifurcation de l'évolution des inégalités en Afrique subsaharienne, à savoir que dans un ensemble de pays africains où au moins deux

- enquêtes récentes strictement comparables ont été menées, la répartition est égale entre les pays où les inégalités s'accroissent et ceux où elles diminuent. Les enquêtes sont tirées de la première décennie des années 2000.
8. Banque mondiale (2015a).
  9. Au Cambodge, ces difficultés tournent autour des problèmes du régime foncier, des goulets d'étranglement liés aux marchés des engrais et des semences, des services de vulgarisation inappropriés et des systèmes d'irrigation, et, chez les agriculteurs, autour du défaut d'épargne et du manque d'accès au crédit. En outre, les gains de productivité agricole récents découlant de l'expansion des terres cultivées ne sont pas indéfiniment viables et ne sont donc pas en mesure de contrer ces problèmes. En conséquence, les petits exploitants sont généralement exposés aux fluctuations des prix internationaux du riz. En Tanzanie, la transition inachevée vers une économie de marché se traduit par un secteur privé caractérisé par le manque de concurrence, l'absence de croissance et des lourdeurs réglementaires dans le secteur public. Voir Banque mondiale (2014, 2016a).
  10. Banque mondiale (2016b).
  11. Barros et al. (2010) ; Osorio et Souza (2012).
  12. BAD (2014).
  13. Banque mondiale (2009, 2014).
  14. Josz (2013).
  15. Banque mondiale (2015a).
  16. Genoni et Salazar (2015).
  17. Banque mondiale (2015 b).
  18. Banque mondiale (2016c).
  19. Avram, Levy et Sunderland (2014); De Agostini, Paulus et Tasseva (2015).
  20. Gertler et al. (2014) ; Grantham-McGregor et al. (1991).
  21. UNICEF (2016).
  22. Araujo et al. (2016).
  23. Fafchamps et Quisumbing (1999) ; Jolliffe (1998) ; Yang (1997).
  24. Ferré et Sharif (2014).
  25. Behrman et Hoddinott (2005); Gertler (2004).
  26. Akresh, de Walque et Kazianka (2013).
  27. Fiszbein et Schady (2009).
  28. Aggarwal (2015) ; Asher et Novosad (2016).
  29. Khandker, Barnes et Samad (2013).
  30. La Ferrara, Chong et Duryea (2012).
  31. Voir les éléments présentés au chapitre 6.
  32. Abramovsky et al. (2014) ; Banque mondiale (2016d).
  33. Voir les éléments présentés au chapitre 6.
  34. Voir les éléments présentés au chapitre 6.
  35. Voir les éléments présentés au chapitre 6.
  36. Hallegatte et al. (2016).
- Aggarwal, Shilpa. 2015. *Do Rural Roads -Create Pathways Out of Poverty? Evidence from India*. Working paper, Indian School of Business, Hyderabad, India.
- Akresh, Richard, Damien de Walque, Harounan Kazianka. 2013. *Cash Transfers and Child Schooling: Evidence from a Randomized Evaluation of the Role of Conditionality*. Policy Research Working Paper 6340, World Bank, Washington, DC.
- Araujo, María Caridad, Pedro Carneiro, Yyannú Cruz-Aguayo et Norbert Schady. 2016. *Teacher Quality and Learning Outcomes in Kindergarten*. *Quarterly Journal of Economics* 125 (1) : 175-214.
- Asher, Sam et Paul Novosad. 2016. *Market Access and Structural Transformation: Evidence from Rural Roads in India*. Working paper (April 20), University of Oxford, Oxford.
- Avram, Silvia, Horacio Levy et Holly Sutherland. 2014. *Income Redistribution in the European Union*. *IZA Journal of European Labor Studies* 3 (22) : 1-29.
- Barros, Ricardo Paes de, Mirela De Carvalho, Samuel Franco et Rosane Mendonça. 2010. *Markets, the State, and the Dynamics of Inequality in Brazil*. In *Declining Inequality in Latin America: A Decade of Progress?*, edited by Luis F. López-Calva and Nora Lustig, 134-74. New York : UNDP ; Baltimore : Brookings Institution Press.
- Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen et Isis Gaddis. 2016. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC : World Bank.
- Beegle, Kathleen, Pedro Olinto, Carlos E. Sobrado, Hiroki Uematsu et Yeon Soo Kim. 2014. *Ending Extreme Poverty and Promoting Shared Prosperity: Could There Be Trade-Offs between These Two Goals? Inequality in Focus* 3 (1) : 1-6.
- Behrman, Jere R. et John Hoddinott. 2005. *Programme Evaluation with Unobserved Heterogeneity and Selective Implementation: The Mexican PROGRESA Impact on Child Nutrition*. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 67 (4) : 547-69.
- Bourguignon, François. 2012. *La mondialisation de l'inégalité*. Seuil, La République des idées.
- Castañeda, Andres, Dung Doan, David Newhouse, Minh C. Nguyen, Hiroki Uematsu, João Pedro Azevedo et Data for Goals Group. 2016. *Who Are the Poor in the Developing World? Policy Research Working Paper 7844*, World Bank, Washington DC.
- Cornia, Giovanni Andrea. 2014. *Income Inequality Levels, Trends, and Determinants in Sub-Saharan Africa: An Overview of the Main Changes*. Università degli Studi di Firenze, Florence.
- Datt, Gaurav, and Martin Ravallion. 1992. *Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980s*. *Journal of Development Economics* 38 (2) : 275-95.
- De Agostini, Paola, Alari Paulus et Iva Valentinova Tasseva. 2015. *The Effect of Tax- Benefit Changes on the Income Distribution in 2008-2014*. Euromod Working Paper EM11/15, Institute for Social and Economic Research, University of Essex, Colchester, United Kingdom.
- Fafchamps, Marcel et Agnes R. Quisumbing. 1999. *Human Capital, Productivity, and Labor Allocation in Rural Pakistan*. *Journal of Human Resources* 34 (2) : 369-406.

## Références

- Abramovsky, Laura, Orazio Attanasio, Kai Barron, Pedro Carneiro et George Stoye. 2014. *Challenges to Promoting Social Inclusion of the Extreme Poor: Evidence from a Large Scale Experiment in Colombia*. IFS Working Paper W14/33, Institute for Fiscal Studies, London.
- BA5D (Banque asiatique de développement) 2014. *Cambodia: Diversifying beyond Garments and Tourism, Country Diagnostic Study*. November. Manila: Economics and Research Department, ADB.

- Ferré, Céline et Iffath Sharif. 2014. *Can Conditional Cash Transfers Improve Education and Nutrition Outcomes for Poor Children in Bangladesh? Evidence from a Pilot Project*. Policy Research Working Paper 7077, World Bank, Washington, DC.
- Fiszbein, Ariel et Norbert Schady. 2009. *Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty*. Washington, DC : World Bank.
- Genoni, María Eugenia et Mateo Salazar. 2015. *Steering toward Shared Prosperity in Peru*. In *Shared Prosperity and Poverty Eradication in Latin America and the Caribbean*, edited by Louise Cord, María Eugenia Genoni, and Carlos Rodríguez-Castelán, 269–302. Washington, DC : World Bank.
- Gertler, Paul J. 2004. *Do Conditional Cash Transfers Improve Child Health? Evidence from PROGRESA's Control Randomized Experiment*. *American Economic Review* 94 (2) : 336–41.
- Gertler, Paul J., James J. Heckman, Rodrigo Pinto, Arianna Zanolini, Christel Vermeersch, Susan Walker, Susan M. Chang et Sally Grantham-McGregor. 2014. *Labor Market Returns to an Early Childhood Stimulation Intervention in Jamaica*. *Science* 344 (6187) : 998–1001.
- Grantham-McGregor, Sally M., Christine A. Powell, Susan P. Walker et John H. Himes. 1991. *Nutritional Supplementation, Psychosocial Stimulation, and Mental Development of Stunted Children: The Jamaican Study*. *Lancet* 338 (8758) : 1–5.
- Hallegatte, Stéphane, Mook Bangalore, Laura Bonzanigo, Marianne Fay, Tomaro Kane, Ulf Narloch, Julie Rozenberg, David Treguer et Adrien Vogt-Schilb. 2016. *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Climate Change and Development Series. Washington, DC : World Bank.
- Jolliffe, Dean. 1998. *Skills, Schooling, and Household Income in Ghana*. *World Bank Economic Review* 12 (1) : 81–104.
- Josj, Christian. 2013. *Mali : Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability*. African Development 13/08, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Khandker, Shahidur R., Douglas F. Barnes et Hussain A. Samad. 2013. *Welfare Impacts of Rural Electrification: A Panel Data Analysis from Vietnam*. *Economic Development and Cultural Change* 61 (3) : 659–92.
- La Ferrara, Eliana, Alberto Chong et Suzanne Duryea. 2012. *Soap Operas and Fertility: Evidence from Brazil*. *American Economic Review* 4 (4) : 1–31.
- Lakner, Christoph. 2015. *The Ten Richest Africans Own as Much as the Poorest Half of the Continent*. *Let's Talk Development* (blog), 11 mars. <http://blogs.worldbank.org/developmenttalk/ten-richest-africans-own-much-poorest-halfcontinent>.
- Lakner, Christoph et Branko Milanovic'. 2016. *Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession*. *World Bank Economic Review* 30 (2) : 203–32.
- Lakner, Christoph, Mario Negre et Espen Beer Prydz. 2014. *Twinning the Goals: How Can Shared Prosperity Help to Reduce Global Poverty?* Policy Research Working Paper 7106, World Bank, Washington, DC.
- Milanovic', Branko. 2014. *All the Ginis, 1950–2012 (updated in Autumn 2014)*. November, World Bank, Washington, DC. <http://go.worldbank.org/9VCQW66LA0>.
- . 2016. *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Newhouse, David, Pablo Suarez-Becerra, Martin C. Evans et Data for Goals Group. 2016. *New Estimates of Extreme Poverty for Children*. Policy Research Working Paper 7845, World Bank, Washington, DC.
- Osorio, Rafael Guerreiro et Pedro H. G. Ferreira de Souza. 2012. *O Bolsa Família depois do Brasil Carinhoso: uma análise do potencial de redução da pobreza extrema*. Institute for Applied Economic Research, Brasília.
- Oxfam. 2016. *An Economy for the 1%: How Privilege and Power in the Economy Drive Extreme Inequality and How This Can Be Stopped*. Oxfam Briefing Paper 210, Oxfam GB, Oxford.
- Serajuddin, Umar, Hiroki Uematsu, Christina Wieser, Nobuo Yoshida et Andrew Dabalen. 2015. *Data Deprivation: Another Deprivation to End*. Policy Research Working Paper 7252, World Bank, Washington, DC.
- UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 2016. *La situation des enfants dans le monde 2016 : L'égalité des chances pour chaque enfant*. Juin 2016. New York : UNICEF.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé) 2015. *Statistiques sanitaires mondiales*. Genève : OMS.
- Banque mondiale. 2009. *International Development Association Program Document, Kingdom of Cambodia: Proposed Smallholder Agriculture and Social Protection Support Operation*. Report 48083-KH (June 19), World Bank, Washington, DC.
- . 2014. *Where Have All the Poor Gone? Cambodia Poverty Assessment 2013*. Report ACS4545, World Bank, Washington, DC.
- . 2015a. *Republic of Mali, Priorities for Ending Poverty and Boosting Shared Prosperity: Systematic Country Diagnostic (SCD)*. Report 94191-ML (June 22), World Bank, Washington, DC.
- . 2015b. *Tanzania Mainland: Poverty Assessment*. Report AUS6819 v2, World Bank, Washington, DC.
- . 2016a. *Ngazi Ya Pili (To the Next Level): United Republic of Tanzania Systematic Country Diagnostics*. Regional Operations Committee Decision Review Draft (June 2), World Bank, Washington, DC.
- . 2016b. *Brazil Systematic Country Diagnostic: Retaking the Path to Inclusion, Growth, and Sustainability*. Report 101431-BR, Washington, DC : World Bank.
- . 2016c. *International Development Association Project Paper, United Republic of Tanzania: Productive Social Safety Net (PSSN)*. Report PAD1500 (May 20), World Bank, Washington, DC.
- . 2016d. *Chile : Distributional Effects of the 2014 Tax Reform*. World Bank, Washington, DC.
- Yang, Dennis. 1997. *Education and Off-Farm Work*. *Economic Development and Cultural Change* 45 (3) : 613–32.